



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024



GAGNE DES PLACES GRÂCE À TON DISTRICT



FRANCE - BELGIQUE

LIGUE DES NATIONS

9 SEPTEMBRE 2024 - 20H45

GROUPAMA STADIUM

18
PLACES
CATÉGORIE 1 (LUXE)

Offertes aux 18 premiers clubs ayant répondu au questionnaire FAIRPLAY ETOILES

35
PLACES
CATÉGORIE 2

Offertes aux 35 clubs ayant enregistré la plus forte progression en LICENCES 24/25 (tableau arrêté le vendredi 31 août 2024)

18
PLACES
CATÉGORIE 3

Offertes aux 18 clubs ayant le meilleur ratio LICENCES VOLONTAIRES sur le total des licences (tableau arrêté le vendredi 31 août 2024)

18
PLACES
CATÉGORIE 4

Offertes aux 18 clubs ayant le meilleur ratio LICENCES ARBITRES sur le total des licences (tableau arrêté le vendredi 31 août 2024)



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>



Les meilleures buteuses récompensées

FOOT FEMININ

CLAP DE FIN CHEZ IDEAL PNEU SAINT-GENIS LAVAL...

Jeudi soir dernier, à Saint-Genis Laval, s'est déroulée la troisième et dernière remise Idéal Pneu de la saison dans le cadre du partenariat entre l'enseigne créée et dirigée par Franck Pabion, et le football féminin dans le district. Et symboliquement, après Tignieu et Arnas, c'est dans les locaux du premier franchisé dans le département, piloté par Mickael Barret, que s'est déroulée la cérémonie organisée par Sylvie Platroz (commission Féminine) en présence d'Alexis Pabion (co-gérant Idéal Pneu), Marc Revel (directeur commercial), Lydie Di Rienzo (présidente commission féminine), Lionel Touzet (président commission sponsoring) et Dervil Argyre (commission féminine).

L'occasion de récompenser les équipières de réserve du FC Pontcharra Saint-Loup, championnes de D1 Idéal Pneu, Vanessa Coulos (Muroise Foot), Sohie Méziane (ASUF Foot), Julian Florin (ASUL Foot), Amandine Billon et Lina Kabeche, les meilleures buteuses du district, ainsi que les petites lauréates des concours de précisions organisés lors des challenges passions qui ont toutes reçu un maillot de l'Olympique Lyonnais Féminin. L'occasion aussi de tirer le rideau d'une saison au féminin sur une note festive.

Elles ont gagné un maillot de l'OL Féminin : Diana Shekri (Lyon la Duchère), Kaina Bellatar (FC Lyon), Almina Beker (AS Saint-Priest), Neyla Aït Ouarab (AS Saint-Priest) et Sophie Wague (ES Trinité),

**FC PONTCHARRA ST LOUP B,
championne D1 Idéal Pneu.**



**Les lauréates du concours
de précision Idéal Pneu.**





PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03
secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 1er juillet 2024

Secrétaire Général : Serge GOURDAIN

Secrétaire Adjointe : Martine GRANOTTIER

Présent : Serge GOURDAIN

➡ INFORMATION

Dates des Assemblées de rentrée des Groupements du District :

Beaujolais vendredi 30 août à 19h30 à **Vaux en Beaujolais**.

Brevienne samedi 7 septembre à 9h00 au club **Rhône sud**.

Lyon Métropole jeudi 5 septembre au club house de l'**ASVEL** stade des Iris à Villeurbanne.

Saône Métropole mercredi 4 septembre lieu à définir.

Vallée du Rhône vendredi 6 septembre à 19h au stade de **colombier-saugnieu**.

➡ INVITATIONS

FC MONT BROUILLY : **Fabrice Boisset** et **Pierre Santaller**, **co président du FC Mont Brouilly** invite le district de Lyon et du Rhône de Football à la soirée partenaires de fin de saison, le **jeudi 4 juillet**, à partir de **19h** au caveau de la Croisée des vins, à Belleville-en-Beaujolais (15 Avenue de L'Europe). **Arsène MEYER** président du DLR vous remercie pour votre invitation et sera représenté par madame **Simone Boisset** et monsieur **Didier Combier** président du groupement Beaujolais.

➡ FERMETURE ESTIVALE DU DISTRICT

Le siège du District sera fermé du **Vendredi 26 juillet 18h00** au **Lundi 19 août 2022 09h00**.

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04
tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 1er juillet 2024

Trésorier Général : Patrick PINTI

Trésorier Adjoint : Franck BALANDRAS

➡ RELEVES N°1 ET N°2

Clubs suspendus depuis le **12 décembre 2023**. Nous vous remercions de régulariser votre situation le plus rapidement possible.

Clubs Loisirs : 890614 ASC MEDITERRANNEE

➡ RELEVE N°3

Clubs suspendus depuis le **25 mars 2024**. Nous vous remercions de régulariser votre situation le plus rapidement possible.

Clubs Futsal : 590456 LYON 6 FUTSAL



PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

➡ RELEVE N°4

Clubs suspendus depuis le 27 mai 2024. Nous vous remercions de régulariser votre situation le plus rapidement possible.

Clubs Futsal : 553627 FC CHAVANOZ

➡ RELEVE N°5 - SOLDE COMPTE 2023/2024

Il a été demandé à tous les Clubs de consulter l'état de leur compte sur Footclubs au 30/06/24 (attention, bien se positionner sur la saison 2023/2024) et de régler le montant indiqué au plus tard le 20 juillet 2024 afin de solder la saison. A cette date, tous les Clubs devront donc être à jour de règlement auprès du District de Lyon et du Rhône de Football sous peine de sanction.

Pour les Clubs qui ont adhéré au prélèvement automatique, un prélèvement sera fait en date du 20 juillet 2024 du montant de votre compte disponible sur Footclubs au 30/06/24.

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17

psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du Lundi 1er juillet 2024

Présidente : Martine GRANOTTIER (Présente)

Membre représentant des clubs : Laurent COSTANZA (Présent)

Secrétaire : Lucien SINA (absent)

Membres du CD : Laurent CHABAUD - Serge GOURDAIN –Alain RODRIGUEZ

Représentant des commissions : Thierry PESTRITTO

➡ COURRIER CLUB

Courrier du club de Givors concernant incident vestiaire au club de Loire sur Rhône. Nous avons bien réceptionné votre courrier, nous demandons au club de Loire sur Rhône de transmettre les devis pour les réparations au club de Givors avec copie PSEM dans les plus brefs délais. Un mail a été adressé au club de Loire avec copie Mairie.

➡ CONVOCATIONS

La commission PSEM convoque pour le lundi 8 juillet à 18H pour le club de Montchat : Pauline GSCHOSMANN, secrétaire, Mr KESISIAN Henri, présence obligatoire.

La commission PSEM convoque pour le lundi 8 juillet à 19H :

pour le Groupement Féminin ASEF / FCLDSD : le Président. Présence obligatoire.

pour le club de JSO Givors : le Président ainsi que le responsable de la catégorie U18F. Présence obligatoire.

Présidente
Martine GRANOTTIER

Secrétaire
Lucien SINA



PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

CLUB DES 1000 – FOOT PETANQUE POUR FINIR...

Qui va succéder à la paire Jeff Nettoyage-Aubade, vainqueur 2023-2024, au palmarès du Challenge Club des 1000 ? On le saura ce soir, à l'issue de la septième et dernière étape, le GP Père Anselme de Foot Pétaque, qui va se disputer à partir de 19 heures au stade des Servizières de Meyzieu.

Vingt équipes seront sur le ligne de départ d'une épreuve originale et remportée la saison dernière par le duo Thelem Assurances-MP Services, qui en avait profité pour grimper sur le podium au terme d'une soirée arrosée, au propre comme au figuré. Originale car par équipes mixtes de trois joueurs et joueuses, avec chacun deux ballons, une balle de tennis faisant office de cochonnet, pour une pratique ludique et accessible à toutes et tous si l'on en croit les retours de la saison dernière.

Mais un dernier rendez-vous cette saison qui sera aussi décisif dans l'optique du classement général et de la victoire finale avec tous les points doublés et de multiples challenges individuels et collectifs, tous bonifiés. La lutte va donc faire rage ce soir avec quatre équipes qui peuvent encore prétendre l'emporter : Was Light, le Restaurant Carpe Diem, Orthlys et Bollé Safety, voire une cinquième, celle du District, en cas de victoire et de cartons pleins dans tous les challenges (dress code, fair-play, meilleure joueuse, meilleur joueur). Que les meilleurs gagnent...



Les Finalistes 2022/2023



CLUB DES 1000
CHALLENGE ENTREPRISES

CLASSEMENT GÉNÉRAL



Après 6 étapes

1/ RESTAURANT CARPE DIEM : 85 POINTS	26-27/ RESTAURANT Ô PTTIT PLAISIR, CABINET TAHMIZIAN : 5 POINTS
2/ WAS LIGHT : 79 POINTS	28-31/ DB PROSPECTIVE, 8 LAIGLE, GUY HOQUET, EURO TAXI SERVICES : 4 POINTS
3/ ORTHLYS : 55 POINTS	32-33/ FOOT ADAPTÉ, TRANSPORT FEYDEL : 2 POINTS
4/ BOLLÉ SAFETY : 54 POINTS	34-35/ LIGUE AURA, SAS NAMBOTIN : 1 POINTS
5/ DISTRICT LYON RHÔNE : 36 POINTS	
6/ APPART FITNESS : 27 POINTS	
7/ SIE, ANSELME : 25 POINTS	
8-9/ CRÉDIT AGRICOLE, JEFF NETTOYAGE-AUBADE : 21 POINTS	
10/ SPORT PROTECH : 20 POINTS	
11/ BLEU CONCEPT MAGLINE : 16 POINTS	
12-14/ GIBERT COUVERTURE, RESTAURANT LE 10, THELEM MP SERVICE : 15 POINTS	
15-17/ EKINSPORT, BLACKS LEGEND, LÉA NATURE : 12 POINTS	
18/ BMC ÉTUDES & RÉALISATIONS : 9 POINTS	
19-23/ THERMYCLIM, IDÉAL PNEU, STAL TP, GENDARMERIE, STEF TRANSPORT : 8 POINTS	
24-25/ CONCEPT & IMPRESSIONS, JD TEL : 6 POINTS	





PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

COMMISSION D'APPEL

04 72 76 01 16

appel@lyon-rhone.fff.fr

INFORMATIONS

ABSENCES A AUDITION :

Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles.

Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.

APRES AUDITIONS : Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions.

- Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs.

- Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District du Rhône (district@lyon-rhone.fff.fr).

AFFAIRE REGLEMENTAIRE - CONVOCATION

Appel du 27 Juin 2024

DOSSIER N° AR 37

APPEL DU CLUB J.ST.O. GIVORS CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

DATE DE PUBLICATION : 27 Juin 2024 - P.V. N° 654

CLUB : J.ST.O. GIVORS (547090)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Statut arbitrage

La Commission d'Appel Réglementaire convoque :

Le Lundi 08 Juillet 2024 à 18H30 au siège du District de Lyon et du Rhône

POUR LE CLUB J.ST.O. GIVORS

M. le Président : Jérôme CHABRIER ou son représentant

M. le Dirigeant : Pierre Mickael OLMEDO

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission du Statut de l'Arbitrage

Un membre de la Commission de L'arbitrage

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône, des frais de dossier seront à la charge du ou des Clubs fautifs ou du District de Lyon et du Rhône si réformation complète d'une décision.

Lyon, le mardi 2 juillet 2024 à 10:31:41

Le Président
C. NOVENT

Le Secrétaire
D. HAMON



PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

➡ AFFAIRE REGLEMENTAIRE - CONVOCATION

Appel du 27 Juin 2024

DOSSIER N° AR 38

APPEL DU CLUB BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES COMPÉTITIONS

DATE DE PUBLICATION : 27 Juin 2024 - P.V. N° 654

CLUB : BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS (551384)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Montée - descente

La Commission d'Appel Réglementaire convoque :

Le Mercredi 03 Juillet 2024 à 19H00 au siège du District de Lyon et du Rhône

POUR LE CLUB BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS

M. le Président : Guy RAVE ou son représentant

Mme la Dirigeante : Corinne MANIN GAUDIOZ

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission des Compétitions

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône, des frais de dossier seront à la charge du ou des Clubs fautifs ou du District de Lyon et du Rhône si réformation complète d'une décision.

Lyon, le vendredi 28 juin 2024 à 11:02:13

Le Président

C. NOVENT

Le Secrétaire

D. HAMON

➡ AFFAIRE REGLEMENTAIRE - CONVOCATION

Appel du 01 Juillet 2024

DOSSIER N° AR 39

APPEL DU CLUB RHONE SUD F.C. CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

DATE DE PUBLICATION : 27 Juin 2024 - P.V. N° 654

CLUB : RHONE SUD F.C. (549463)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Statut arbitrage

La Commission d'Appel Réglementaire convoque :

Le Lundi 08 Juillet 2024 à 19H00 au siège du District de Lyon et du Rhône

POUR LE CLUB RHONE SUD F.C.

M. le Président : Kevin ESTRAGNAT ou son représentant

M. l'Éducateur : Jérémy CAPUANO

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission du Statut de l'Arbitrage

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône, des frais de dossier seront à la charge du ou des Clubs fautifs ou du District de Lyon et du Rhône si réformation complète d'une décision.

Lyon, le mardi 2 juillet 2024 à 09:01:19

Le Président

C. NOVENT

Le Secrétaire

D. HAMON



PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

➡ AFFAIRE REGLEMENTAIRE - CONVOCATION

Appel du 01 Juillet 2024

DOSSIER N° AR 40

APPEL DU CLUB ENT.S. ST PRIEST CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES COMPÉTITIONS

DATE DE PUBLICATION : 27 Juin 2024 - P.V. N° 654

CLUB : ENT.S. ST PRIEST (533363)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Montée - descente

La Commission d'Appel Réglementaire convoque :

Le Lundi 08 Juillet 2024 à 19H30 au siège du District de Lyon et du Rhône

POUR LE CLUB ENT.S. ST PRIEST

M. le Président : Farid KHALED ou son représentant

Mme la Dirigeante : Sylvie LAURENZI

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission des Compétitions

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône, des frais de dossier seront à la charge du ou des Clubs fautifs ou du District de Lyon et du Rhône si réformation complète d'une décision.

Lyon, le mardi 2 juillet 2024 à 09:02:56

Le Président

C. NOVENT

Le Secrétaire

D. HAMON

➡ AFFAIRE REGLEMENTAIRE - CONVOCATION

Appel du 01 Juillet 2024

DOSSIER N° AR 41

APPEL DU CLUB F. C. DU FRANC LYONNAIS CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

DATE DE PUBLICATION : 27 Juin 2024 - P.V. N° 654

CLUB : F. C. DU FRANC LYONNAIS (551420)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Statut arbitrage

La Commission d'Appel Réglementaire convoque :

Le Lundi 08 Juillet 2024 à 18H00 au siège du District de Lyon et du Rhône

POUR LE CLUB F. C. DU FRANC LYONNAIS

M. le Président : Frédéric PIDOUX ou son représentant

M. le Dirigeant : Jacques MARGAIN

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission du Statut de l'Arbitrage

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône, des frais de dossier seront à la charge du ou des Clubs fautifs ou du District de Lyon et du Rhône si réformation complète d'une décision.

Lyon, le mardi 2 juillet 2024 à 09:59:18

Le Président

C. NOVENT

Le Secrétaire

D. HAMON



PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

➔ AFFAIRE RÉGLEMENTAIRE - CONVOCATION

Appel du 02 Juillet 2024

DOSSIER N° AR 42

APPEL DU CLUB A. MINEURS ST PIERRE LA PALUD CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

DATE DE PUBLICATION : 27 Juin 2024 - P.V. N° 654

CLUB : A. MINEURS ST PIERRE LA PALUD (504621)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Statut arbitrage

La Commission d'Appel Réglementaire convoque :

Le Mercredi 10 Juillet 2024 à 18H30 au siège du District de Lyon et du Rhône

POUR LE CLUB A. MINEURS ST PIERRE LA PALUD

M. le Président : Thomas TROC ou son représentant

M. le Dirigeant : Claude CHATELARD

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission du Statut de l'Arbitrage

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône, des frais de dossier seront à la charge du ou des Clubs fautifs ou du District de Lyon et du Rhône si réformation complète d'une décision.

Lyon, le jeudi 4 juillet 2024 à 06:48:47

**Le Président
C. NOVENT**

**Le Secrétaire
D. HAMON**



PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

COMMISSION DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 1er juillet 2024

Président : Lakhdar TOUATI

Vice-Président : Alain BARBIER

Elu du Comité Directeur : Bernard COURRIER – Virginie LAGRANGE

Correspondant Football Féminin : Patrice MONTAGNON – Dervil ARGYRE

Membres : Maurice MOURROZ, Christophe MELINON, Gabriel FAVRE, Farid BEN FARAH, Jean-Michel JASTRZAB (Télétravail), Christian SADIN, Lucas FERNOUX.

Absents excusés : Christophe MELINON.

Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06/07/90/40/12

➡ MESSAGE TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission des Compétitions. (MAIL : sportive@lyon-rhone.fff.fr)

➡ ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité aux clubs de constituer des **équipes en Entente**.

L'entente permet à des clubs d'associer leurs joueurs afin de les faire jouer ensemble dans les compétitions de District. Ces clubs doivent appartenir au même district ou à deux districts limitrophes d'une même ligue.

Les équipes en Entente peuvent participer à l'ensemble des compétitions en District.

Le nombre d'équipes autorisées par club dans chaque catégorie est défini par le District.

Les ententes de la saison 2023/2024 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.

La demande de création de l'entente doit être formulée auprès du District au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée. Elle doit désigner le club responsable administrativement de l'équipe en Entente (dit « Club support ») et le(s) lieu(x) de pratique.

Les demandes doivent être enregistrées sur Footclubs : menu « Organisation / vies des Clubs ».

➡ ENGAGEMENTS

Art. 2 des Règlements sportifs :

- 2.1. Depuis la saison 2010/2011, les engagements se font directement sur FOOTCLUBS (championnats, coupes, Foot Diversifié...) ainsi que les demandes d'inactivités. Ces engagements seront à régler lors du premier relevé de compte (septembre/octobre). Les clubs qui étaient en inactivité doivent envoyer une lettre d'intention à la commission des Compétitions avant le 31/05, pour préciser qu'ils souhaitent participer au prochain championnat. Ils devront ensuite confirmer leur engagement sur FOOTCLUBS. Les clubs qui n'auront pas écrit avant le 31/05 ne pourront pas participer au championnat à l'exception des dernières divisions du DISTRICT. Les clubs qui confirment leur inactivité devront le faire également avant le 31 mai, sachant que le District se chargera d'en aviser la LAuRAFoot.

- 2.2. Chaque année, un certain nombre d'équipes sont soit forfait, soit mises en inactivité, soit mises hors championnat. Ces équipes sont automatiquement rétrogradées en division inférieure la saison suivante. Toutefois, certaines équipes ne redémarrent pas forcément l'année suivante, et se manifestent quelques fois deux ans voire trois ans plus tard. Dès lors, il sera fait l'application suivante : (vote de l'AG de juin 2005 à ARNAS). Une équipe forfait général, mise en inactivité, mise hors championnat, doit se réinscrire avant le 31 mai par lettre adressée au District de Lyon et du Rhône département commission des Compétitions. C'est cette lettre qui permettra de réintégrer l'équipe directement dans son niveau inférieur. Si le club ne s'engage pas par écrit avant le 31 mai de l'année de son forfait, inactivité ou déclassement, il ne pourra prétendre pour les saisons suivantes à aucune division à l'exception de la dernière division de District et ce tant en jeunes, qu'en séniors.

Nous vous informons que les engagements sont ouverts sur Footclubs.



PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

Comme les saisons précédentes, tous les engagements de nos compétitions se font uniquement sur Footclubs. Nous invitons les Clubs à faire le nécessaire rapidement : la date limite des engagements pour les seniors Masculins et Féminins à 11, U20, U17 et U15 (hors dernières divisions) est fixée **au mardi 9 juillet 2024**.

Vous devrez également saisir « vos desideratas » :

- Les stades (lieu des rencontres)
- **Les alternances et concordances** (tiendront compte des grilles des journées et dates du calendrier)
- Les jours et horaires des rencontres (si différent de l'horaire légal).

Aucune autre demande que celle saisie sur Footclubs ne sera acceptée.

Au moment des engagements, merci de vérifier sur Footclubs les coordonnées des membres du Club.

Pour rappel, les numéros de téléphone sont automatiquement basculés en "non diffusable". Veiller à ce que certains numéros soient diffusables afin que les membres du Bureau soient joignables.

La date limite des engagements pour les dernières divisions du DLR est fixée comme suit :

- Séniors D4 et Séniors Féminines D2 à 11 au dimanche 1 septembre 2024.

- Vétérans / U20 D2 / U17 D3 / U15 D4 / Féminines : Séniors à 8, U18 D1 à 11 et à 8, U15 D1 à 11 et à 8) au dimanche 8 septembre 2024.

MONTEES/DESCENTES (FIN DE SAISON) 2023/2024

Suite aux informations communiquées par la LAuRAFoot concernant les montées/descentes de ses championnats au 27 juin 2024, nous publions les montées/descentes des championnats du DLR.

Les montées/descentes sont établies ci-après sous réserve de confirmation des descentes de ligue, de l'homologation des résultats des matchs, de la prise en compte du retrait de points pour cumul de cartons rouges, des procédures en cours et des éventuels repêchages.

Nous rappelons que l'ordre des lettres affectées aux poules pour départager les équipes de même rang dans des poules différentes pour les catégories non soumises au fair-play a été décidé par le tirage au sort effectué lors de l'assemblée générale d'hiver.

L'ordre est le suivant : E, D, I, G, A, F, H, C, B

SENIORS :

A ce jour, d'après la LAuRAFoot nous avons 5 équipes du Rhône qui descendent de R3 seniors et reviennent au niveau district, il s'agit de :

CS LA VERPILLIERE 1
FC LYON 2
GRAND OUEST ASSOCIATION 3
AS ST PRIEST 3
FC VENISSIEUX 2

Nous avons 5 montées en ligue Séniors R3 à partir de Séniors D1.

MONTEES / DESCENTES

En Séniors D1 :

Montent en LIGUE :

Poule A : FC GERLAND 1
AS CRAPONNE 2

Poule B : FCP ARBRESLE 1
CS MEGINAND 1
FC CHASSIEU-DECINES 2 vainqueur du barrage

Descendent en D2 :

Poule A : FC VENISSIEUX 3
FCLDSD 3
AS BELLECOUR 1
SUD LYONNAIS 2
OL VAULX 1

maintenu FP 64.70 car AS St-PRIEST 3 ne repart pas



PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

Poule B : BRON GD LYON 1
AS ST FORGEUX 1
FC SUD OUEST 69 1
AS CHANDIEU-HEYRIEUX 1
ES LIERGUES 1 FP = 88

En Séniors D2 : (A noter que FC Vénissieux 3 ne repart pas)

Montent en D1 :

Poule A : US MONTANAY 1
FC VAULX 3

Poule B : CS MEGINAND 2
FC LAMURE POULE 1

Poule C : AS BUERS 1
FC ST CYR 2

Poule D : ASVEL 2
OL LYON SUD 2

Descendent en D3 :

Poule A : O BELLEROCHE 2
FC GRIGNY 1
LOSC 1

Poule B : ST ALBAN DE ROCHE 1
AS RHODANIENNE 1
FC TERNAY 1

Poule C : FC SEVENNE 1
AS BELLECOUR 2
FC SAVIGNY 1

Poule D : FC CHAZAY 1
USEL FOOT 1
FC PONTCHARRA 2

EN SENIORS D3 :

Montent en D2 :

Poule A : AS PORT VAULX 1
LYON DECINES 2

Poule B : FC LYON CX ROUSSE 1
SUD AZERGUES FOOT 1

Poule C : FC FRANC LYONNAIS 1 *ne peut pas monter (statut arbitrage)*
AFC LATINO 1
VILLEURBANNE ASA 2

Poule D : AS ST MARTIN EN HAUT 2
ES ST PRIEST 1
AS PUSIGNAN 2 *ne peut pas monter (barré par équipe 1)*

Poule E : FC COLOMBIER SATOLAS 2
MUROISE FOOT 1

Poule F : SC REVOLEE 1
SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS 2



PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

CHAMPIONNATS JEUNES :

Suite aux informations communiquées par la LAuRAFoot concernant les montées/descentes de ses championnats au 27 juin 2024, nous publions les montées/descentes des championnats du DLR.

Les montées/descentes sont établies ci-après sous réserve de confirmation des descentes de ligue, de l'homologation des résultats des matchs, de la prise en compte du retrait de points pour cumul de cartons rouges, des procédures en cours et des éventuels repêchages.

Nous rappelons que l'ordre des lettres affectées aux poules pour départager les équipes de même rang dans des poules différentes pour les catégories non soumises au fair-play a été décidé par le tirage au sort effectué lors de l'assemblée générale d'hiver.

L'ordre est le suivant : E, D, I, G, A, F, H, C, B

U20 :

A ce jour, d'après la LAuRAFoot qui applique quelques repêchages, nous avons 4 équipes du Rhône qui descendent de U20 R2 et 2 équipes qui descendent de U18 R2.

Ces équipes reviennent au niveau district en U20 D1, il s'agit de :

- US VAULX (U20)
- ES TRINITE (U20)
- US MEYZIEU (U20)
- AS MONTCHAT (U20)
- BRON GD LYON (U18)
- FC VENISSIEUX (U18)

Nous avons 6 équipes venant de ligue qui rejoignent U20 D1.

Comme nous avons 2 montées de U20 D1 vers la ligue (U20 R2), nous appliquons le principe de régulation sur le niveau D2.

Comme il est prévu de ne faire monter que deux seconds de D2 vers D1, la régulation portera en priorité sur ces deux équipes.

Ainsi, après épuisement de ces deux non-montées, en application de l'article 4.00 des règlements sportifs, nous sommes obligés d'appliquer le principe de descente supplémentaire de D1 vers D2 pour deux équipes.

U20

U20 D1 :

Montent en LIGUE :

Poule A : CO ST FONS 1

Poule B : HAUTS LYONNAIS 1

Descendent en D2 :

Poule A : BRON GD LYON 1 équipe poussée par l'équipe descendant de U18 R2
ES GENAS 1
USEL FOOT 1
LYON EVEIL 1 FP = 56

Poule B : FC POINT DU JOUR 1
AS BELLECOUR 1
AS GREZIEU LA VARENNE 1
SO PONT DE CHERUY 1 FP = 44

U20 D2 :

Montent en D1 :

Poule A : VILLEURBANNE UNITED FC 1

Poule B : AS CHANDIEU HEYRIEUX 1

Poule C : SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS 1

Poule D : ST AMPLEPUSIEN 1



PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

U17 :

A ce jour, d'après la LAuRAFoot, nous avons 2 équipes du Rhône qui descendent de U16 R2.

Ces équipes reviennent au niveau district en U17 D1, il s'agit de : FC VENISSIEUX
FC CHASSIEU DECINES

Comme nous avons 2 montées de U17 D1 vers la LAuRAFoot et que ces clubs gardent leur place en U17 D1 alors que nous avons 2 descentes de ligue vers U17 D1 nous sommes amenés à appliquer le principe de régulation à partir du niveau U17 D2.

EN U17 D1 :

Montent en LIGUE :

Poule A : FC GERLAND 1
CS NEUVILLE *est barrée par l'équipe maintenue en U18 R2*

Poule B : FC COLOMBIER SATOLAS 2

Descendent en D2 :

Poule A : AS BUERS 1
FC VENISSIEUX 1
BELLEVILLE FOOT BEAUJOLAIS 1
SPORTING NORD ISERE 1

Poule B : FC CHASSIEU DECINES 2 *équipe poussée par l'équipe descendant de U16 R2*
ST AMPLEPUSIEN 1
OLYMPIQUE LYON SUD 2

EN U17 D2 :

Montent en D1 :

Poule A : O SATHONAY CAMP 1
ENT ST PRIEST 1 *ne monte pas (aux lettres) (régulation)*

Poule B : FC LYON CROIX ROUSSE 1
LYON EVEIL 1 *monte (aux lettres)*

Poule C : AS CHANDIEU HEYRIEUX 1
DOMTAC 3 *ne monte pas barré par DOMTAC 2*
SUD LYONNAIS 1 *ne monte pas (aux lettres) (régulation)*

Descendent en D3 :

Poule A : US LOIRE 1
FC POINT DU JOUR 1
CS OZON 1
US VAULX 1
CHAPONNAY MARENNES 2 *(aux lettres)*

Poule B : LYON DUCHERE 1
O BELLEROCHÉ 1
FC COLOMBIER SATOLAS 1
CS MEGINAND 1

Poule C : FC STE FOY LES LYON 1
ENT USDM / AS ST MARTIN EN HAUT 1
ES TRINITE 2
FC VILLEURBANNE UNITED 1



PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

EN U17 D3 :

Montent en D2 :

Poule A : ES LIERGUES 1

FC RENEINS VAUXONNE 1

Poule B : AS GREZIEU LA VARENNE 1

Poule C : AS ECULLY 1

Poule D : LOSC 1

Poule E : ES CHARLY 1

FC GERLAND 3

barré par équipe 2

AS BELLECOUR 2

barré par équipe 1

FC CHASSIEU DECINES 3

barré par équipe 2

Poule F : US MILLERY VOURLES 3

FC CORBAS 1

ES GENAS 2

barré par équipe 1

Poule G : USEL FOOT 1

US VILLETTE D ANTHON JANNEYRIAS 1

U15 :

A ce jour, d'après la LAuRAFoot nous avons une équipe du Rhône qui descend de U15 R2 (AS CRAPONNE).

Nous avons 2 montées de U15 D1 vers U15 R2.

Nous avons également 2 montées vers U16 R2 Ligue mais ces clubs gardent leur place en U15 D1.

EN U15 D1 :

Montent en U15 R2 :

Poule A : CS NEUVILLE 1

FCL 2

ne peut pas monter en U15 R2 car déjà en U15 R1

Poule B : CHANDIEU HEYRIEUX 1

Montent en U16 R2 :

Poule A : CS NEUVILLE

ne peut pas monter en U16 R2 car déjà présent

Poule B : CHANDIEU HEYRIEUX 1

USEL FOOT 1 (2ème de poule) car FCL 2 refuse la montée et CS Neuville ne peut pas monter

Descendent en D2 :

Poule A : FCLDSD 1

O SATHONAY CAMP 1

FC VILLEFRANCHE 2

Poule B : AS ST PRIEST 2

BRON GD LYON 1

FC GERLAND 1

EN U15 D2 :

Montent en D1 :

Poule A : SUD LYONNAIS 1

AS ECULLY 1

Poule B : US MILLERY VOURLES 2

FC ROULE MULATIERE



PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

Poule C : FC ST CYR COLLONGES 1
ASVEL 1

Descendent en D3 :

Poule A : LOSC 1
US MEYZIEU 2
AS CRAPONNE 2 *maintenu FP = 6*

Poule B : BELLEVILLE FOOT BEAUJOLAIS 2
ENT USVJ / JONS 1
LYON DUCHERE 2 *maintenu car Villefranche ne repart pas - FP = 35*

Poule C : AS BELLECOUR 1
BRON GD LYON 2
FC COLOMBIER SATOLAS 2 *FP : 40,14*

U15 D3 :

Montent en D2 :

Poule A : VILLEURBANNE UNITED FC 1
OL FEM 4

Poule B : FC SUD OUEST 1
MUROISE FOOT 1

Poule C : AS GREZIEU LA VARENNE 1
ENT ASMSP / SAVIGNY 1

Poule D : RC BELIGNY 1
BEAUJOLAIS FOOT 1

Descendent en D4

Poule A : FC CORBAS 1
JS IRIGNY 1
FC VAULX 3
LYON SPORT METROPOLE 1

Poule B : FC MONT BROUILLY *descente en cours de saison*
FC TERNAY 1
USEL FOOT 2
AS MANISSIEUX 1

Poule C : FCP ARBRESLE 2
CS MEGINAND 1
US DES MONTS 1
AS ECULLY 2

Poule D : O BELLEROCHE 1
BELLEVILLE FOOT BEAUJOLAIS 3
FRANC LYONNAIS / FONTAINES 2
O SATHONAY CAMP 2 *repêché car Villefranche ne repart pas*

U15 D4 :

Montent en D3

Poule A : FC SEVENNE 1
AS CHANDIEU HEYRIEUX 2

Poule B : SC REVOLEE 1
ENT USVJ/JONS *barré par équipe 1*



PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

Poule C : ENT RHONE SUD / TARTARAS 1

Poule D : FC STE FOY LES LYON 2
FC SUD OUEST 2

Poule E : ENT OS BEAUJOLAIS / FST 1
ES GLEIZE 1

Poule F : SUD AZERGUES FOOT 1

Poule G : LYON EVEIL 3
OLYMPIQUE VAULX 2

Poule H :
FC VILLEURBANNE UNITED 2

Poule I : LYON DECINES 1
ASVEL 2

ATTESTATION D'ÉCLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne. D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive. L'homologation par la commission des Terrains du DLR fait autorité.

Toute Attestation incomplète (N° Affiliation FFF / N° du terrain / Nom du stade) ne sera pas prise en compte.

COMMISSION FOOT FEMININ

Tél 04 72 76 01 10

feminine@lyon-rhone.fff.fr

Présidente : STOICA STEPHANIE

Membre de la Commission : Courrier Bernard ,Serge Gourdain, Patrice Montagnon, Dervil Agyre , Flavien Weisslinger,Julien Rozier

QUELQUES RAPPELS

- Les championnats féminins sont désormais gérés par la commission des Compétitions
- Les demandes & correspondances doivent être effectuées par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission Féminines (feminine@lyon-rhone.fff.fr).
- Votre correspondant est Patrice Montagnon pour toute demandes d'informations concernant le football féminin (06 68 86 96 72)

CHAMPIONNATS 2024/2025

MONTEES/DESCENTES (FIN DE SAISON) 2023/2024

Suite aux informations communiquées par la LAuRAFoot concernant les montées/descentes de ses championnats au 27 juin 2024, nous publions les montées/descentes des championnats du DLR. Les montées/descentes sont établies ci-après sous réserve de confirmation des descentes de ligue, de l'homologation des résultats des matchs, de la prise en compte du retrait de points pour cumul de cartons rouges, des procédures en cours et des éventuels repêchage



PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

SENIORS F : *A ce jour, d'après la LAuRAFoot nous avons 1 équipe du Rhône qui descend de R2 séniors F et revient au niveau district, il s'agit de :* CALUIRE FOOT FEMININ 1968

Nous avons 1 montée en ligue Séniors F. R2 à partir de Séniors D1.: AS UNIVERSITAIRE LYON

Descendent en D2 F : GRPT GOAL FEMININE CHAZAY
EVEIL DE LYON

Montent en D1 F : GRPT ASEF/FCLDSD
STADE AMPLEPLUISIEN

CHAMPIONNATS JEUNES :

Suite aux informations communiquées par la LAuRAFoot concernant les montées/descentes de ses championnats au 27 juin 2024, nous publions les montées/descentes des championnats du DLR. Les montées/descentes sont établies ci-après sous réserve de confirmation des descentes de ligue, de l'homologation des résultats des matchs, de la prise en compte du retrait de points pour cumul de cartons rouges, des procédures en cours et des éventuels repêchages.

***U18F :** *A ce jour, d'après la LAuRAFoot nous avons 1 équipe du Rhône qui descend de U18 R2 . Cette équipe revient au niveau district en U18F D1, il s'agit de :* GRPT GOAL FEMININ CHAZAY

***U18F D1 :**

Monte en LIGUE R2 : CALUIRE FOOT FEMININ 1968

CHAMPIONNAT D1 FEMININ IDEAL PNEU SAISON 2024/2025

La commission foot féminin vous informe que la poule D1 est consultable sur le site du DLR

ENGAGEMENTS : Nous vous informons que les engagements seront ouverts sur Footclubs, à compter du jeudi 27/06/24. Comme les saisons précédentes, tous les engagements de nos compétitions se font uniquement sur Footclubs. Nous invitons les Clubs à faire le nécessaire rapidement : la date limite des engagements pour les seniors Féminins à 11, est fixée au mardi 9 juillet 2024

La date limite des engagements pour les dernières divisions du DLR est fixée comme suit : Séniors Féminines D2 à 11 au dimanche 1 septembre 2024. Féminines : Séniors à 8, U18 D1 à 11 et à 8, U15 D1 à 11 et à 8 au dimanche 8 septembre 2024.

REPRISE CHAMPIONNATS

SENIORS F D1 et D2, SENIORS F à 8 et U 18F à 11 / LE 21/22 SEPTEMBRE 2024

U18F à 8, U15F à 11 ET 8 /LE 28/29 SEPTEMBRE 2024

RAPPEL DES REGLEMENTS ET NOUVEAUTES

Nous rappelons que les sur classements autorisés sont :

3 U9 F en catégorie U11 F

3 U11 F en catégorie U13F

3 U13 F en catégorie U15F

3 U15 F en catégorie U18F

1U17 F et 2 U18 F en catégorie SENIORS F

LES SOUS CLASSEMENT NE SERONT PLUS AUTORISES LA SAISON 2024/2025

MUTATIONS / 4 JOUEUSES DONT 1 MUTATION HORS PERIODE

Pratique Foot à 5

Le lancement de la Pratique Féminine (U11F et U13F)– **Foot à 5** pour la saison 2024/2025.

Vous pouvez nous solliciter par mail adressé à la commission foot féminin.

LAUREAT DLR TOUTES FOOT : 1/ ET.S.LIERGUAISE

2/CFF1968

3/SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013



PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

COMMISSION FUTSAL

04 72 76 01 07

futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 01 juillet 2024

Vice-Président : M. Lucas FERNOUX

Membre du Comité Directeur : M. Lakhdar TOUATI – M. Bernard COURRIER

Membres de la Commission : M. Thierry BOLZE et M. Elabo ELLOH

MESSAGE TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Les courriers concernant le FUTSAL doivent être adressés par mail à cette commission : futsal@lyon-rhone.fff.fr

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission futsal.

Les horaires réglementaires sont les suivants : (rappel) (Article 5 des règlements sportifs du DLR)

Vendredi : 18h à 21h45

Samedi : 10h à 21h45 Dimanche : 10h à 19h

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 18h à 21 h

Ces horaires autorisés ne nécessitent pas l'accord écrit de l'adversaire sous réserve d'être émise en zone verte.

CHAMPIONNATS 2024/2025

Pour donner suite aux informations communiquées par la LAuRAFoot concernant les montées/descentes de ses championnats au 27 juin 2024, nous publions les montées/descentes des championnats du DLR. Les montées/descentes sont établies ci-après sous réserve de confirmation des descentes de ligue, de l'homologation des résultats des matchs, de la prise en compte du retrait de points pour cumul de cartons rouges, des procédures en cours et des éventuels re-pêchages.

LIGUE	
AS Martel Caluire 2 (demande du club)	Descend de ligue
SENIORS D1	
OL 2	Monte en ligue
Lentilly 1	Descend en D2
AS Martel Caluire 3	Descend en D2
FC Vénissieux 2	Descend en D2
Vaulx United 1	Descend en D2
SENIORS D2	
Futsal Tignieu-Jameyzieu 1	Monte en D1
JSO Givors 1	Monte en D1
FC Vaulx 2	Monte en D1
Lyon 8 Futsal 1	Monte en D1
Côtière de l'Ain 1	Descend en D3
Futsal Vaulx 3	Descend en D3
Nouvelle Génération 2	Descend en D3
FC Gerland 1	Descend en D3
AS Martel Caluire 4	Descend en D3
CCDSV Bavags 1	Descend en D3



PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

SENIORS D3	
GS Chasse 1	Monte en D2
Lyon 8 Futsal 2	Monte en D2
AC Pierre Bénite - Oullins 1	Monte en D2
Goal FC 4	Monte en D2
ASC Jons 1	Monte en D2
A Chandieu Heyrieux 1	Monte en D2

Le tirage des poules des Séniors D2 aura lieu le lundi 15 juillet 2024 à 18h00 au DLR.

La date limite pour les inscriptions en Séniors D3 est fixée au samedi 31 août 2024, dernier délai, date de l'Assemblée Générale Futsal.

ENGAGEMENTS

La saison 2023/2024 s'achève, avant de dresser un rapport d'activité et le bilan sportif, il est demandé aux clubs qui ne désirent pas s'engager en 2024/2025 de vouloir bien en faire part à la commission, dans les meilleurs délais, et ce afin de préparer au mieux la gestion du prochain championnat FUTSAL 2024/2025.

Vous devrez également saisir « vos desideratas » :

- Les gymnases (lieu des rencontres)
- Les alternances et concordances
- Les jours et horaires des rencontres (si différent de l'horaire légal).

Aucune autre demande que celle saisie sur Footclubs ne sera acceptée.

Au moment des engagements, merci de vérifier sur Footclubs les coordonnées des membres du Club. Pour rappel, les numéros de téléphone sont automatiquement basculés en "non diffusable". Veiller à ce que certains numéros soient diffusables afin que les membres du Bureau soient joignables.

ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité aux clubs de constituer des équipes en Entente. L'entente permet à des clubs d'associer leurs joueurs afin de les faire jouer ensemble dans les compétitions de District. Ces clubs doivent appartenir au même district ou à deux districts limitrophes d'une même ligue. Les équipes en Entente peuvent participer à l'ensemble des compétitions en District. Le nombre d'équipes autorisées par club dans chaque catégorie est défini par le District. Les ententes de la saison 2023/2024 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine. La demande de création de l'entente doit être formulée auprès du District au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée. Elle doit désigner le club responsable administrativement de l'équipe en Entente (dit « Club support ») et le(s) lieu(x) de pratique.

Les demandes doivent être enregistrées sur Footclubs : **menu « Organisation / vies des Clubs »**.



PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

GROUPEMENT LYON-METROPOLE - Boite Postale 12233 – 69607 VILLEURBANNE cedex

Siège : 93 rue du 4 aout – 69100 VILLEURBANNE Tél / Fax : **04.78.84.18.48** - Mail : lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

Président : Jean-François BLANCHARD 0680776343

Président délégué : Edem HAMENOU

Secrétariat : Christine BLANCHARD

A noter : l'Assemblée de rentrée du GLM .se déroulera le **jeudi 5 septembre** au club house de l'ASVEL stade des IRIS à 19H.

Infos et rappels : les engagements pour la nouvelle saison sont ouverts. N'oubliez pas lors de vos engagements en U13 de renseigner l'alternance et concordance pour éviter que toutes vos équipes ne reçoivent en même temps le même jour. Eviter aussi en U 13 si vous n'avez qu'un terrain d'engager plus de 4 équipes. Tous les engagements se font sur foot club pour le foot d'animation. N'oubliez pas d'engager vos équipes en Coupes de groupement de U 15 à SENIORS. Le calendrier du foot d'animation sera prochainement en ligne.

Mails reçus :

SCBTP : nous ferons le maximum pour faciliter votre organisation en U 11, pour les U 13 bien enregistrer vos demandes de concordances et alternances sur foot club.

EVEIL de LYON via la Commission technique : nous étudions votre demande concernant les U 11 voir les U9.

Passez de bonnes vacances.

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Membres : E. MONTEIL - A. MONTEIL – M. FOREST - O. MONTEIL – E. CHAMOT- S. ST DIDIER

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

PRESIDENCE

Président de groupement : Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 - valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

Vice-président Délégué : Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 06 septembre à 19 h 00 au stade de Colombier

N'oubliez pas avant les vacances d'inscrire vos équipes pour nous permettre de travailler en amont de l'AG

Et pensez aux coupes U13 coupe VDR - U 15 – U 17 – senior, vous intégrés automatiquement la coupe VDR si vous êtes inscrit jusqu'au 32 eme de finale, l'inscription vous est comptabilisée au moment où vous intégré la coupe Pour la coupe festival U13 l'équipe 1 de chaque club est automatiquement inscrite, mais pensez à les inscrire en coupe Vallée du Rhône pour être automatiquement reversée après élimination lors des 2 premiers tours de la coupe festival

Bonnes vacances à tous

Les permanences sont terminées, elles reprendrons le 27 aout à 17 h 00



PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

➡ COMMISSION DES COUPES

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

Reprise le 14 septembre : 1^{er} tour coupe festival et vallée du Rhône pour les U13
Pour les coupes à 11 la reprise se fera en fonction du nombre d'inscrit

La commission vous souhaite de bonnes vacances

➡ COMMISSION U13/U12

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

Pour la saison prochaine si vous connaissez le niveau de vos équipes en U12 et U13 merci de nous renseigner

Reprise le 21 septembre

La commission vous souhaite de bonnes vacances

➡ COMMISSION U11/U10

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – N° Portable 06 14 69 52 81

Reprise le 21 septembre

La commission vous souhaite de bonnes vacances

➡ COMMISSION U9/U8

Sylvain St Didier : 06 28 18 72 93

Reprise 28 septembre

La commission vous souhaite de bonnes vacances

➡ COMMISSION U7/U6

Éric CHAMOT : 06.58.55.24.57.

La journée d'accueil aura lieu le samedi 21 septembre à Manissieux

La commission vous souhaite de bonnes vacances



FOOT LYON RHÔNE

PV 655 DU JEUDI 4 JUILLET 2024

AMENDES ADMINISTRATIVES

FRAIS DE DELEGATIONS

Club :	500080	OLYMPIQUE LYONNAIS					
Dossier :	22055002	du	25/06/2024	Coupe Lyon/Rhone Futsal Senior/ Phase Unique	Poule Unique	28171893	02/06/2024
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	191	Frais d'Arbitrage		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	191	Frais d'Arbitrage		24/06/2024	24/06/2024		69,50€

Club :	504275	C.S. NEUVILLOIS					
Dossier :	22058079	du	30/06/2024				
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11		24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Club :	504460	F.C. FRANCHEVILLOIS					
Dossier :	22057167	du	30/06/2024				
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	83	Brenne Feuille de match mauvaise direction		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	83	Brenne Feuille de match mauvaise direction		24/06/2024	24/06/2024		10,00€

Dossier :	22057168	du	30/06/2024				
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	18	Brenne Forfait U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	18	Brenne Forfait U11		24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Dossier :	22057169	du	30/06/2024				
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	125	Brenne Feuille de match incomplète		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	125	Brenne Feuille de match incomplète		24/06/2024	24/06/2024		5,00€

Club :	504563	C.A.S. CHEMINOTS OULLINS LYON					
Dossier :	22057171	du	30/06/2024				
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	162	Brenne FM non parvenue		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	162	Brenne FM non parvenue		24/06/2024	24/06/2024		50,00€

Dossier :	22057172	du	30/06/2024				
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	71	Brenne Licence manquante U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	71	Brenne licence manquante U11		24/06/2024	24/06/2024		45,00€

Club :	504692	A.S. ST PRIEST					
Dossier :	22055001	du	25/06/2024	Coupe Lyon/Rhone Futsal Senior/ Phase Unique	Poule Unique	28171893	02/06/2024
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	191	Frais d'Arbitrage		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	191	Frais d'Arbitrage		24/06/2024	24/06/2024		69,50€

Club :	504723	F.C. VAULX EN VELIN					
Dossier :	22054562	du	24/06/2024				
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11		24/06/2024	24/06/2024		40,00€

Dossier :	22058072	du	30/06/2024				
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11		24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Dossier :	22058073	du	30/06/2024				
Personne :	TRE - TRESORERIE						

Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	24/06/2024	24/06/2024		100,00€

Club :	504730	A.S. CRAPONNE
---------------	---------------	----------------------

Dossier : 22057173 du 30/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	162	Brenne FM non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	162	Brenne FM non parvenue	24/06/2024	24/06/2024		50,00€

Dossier : 22057174 du 30/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	125	Brenne Feuille de match incomplète	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	125	Brenne Feuille de match incomplète	24/06/2024	24/06/2024		5,00€

Club :	504733	CLUB SPORTIF REYRIEUX VAL DE SAONE
---------------	---------------	---

Dossier : 22058081 du 30/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	24/06/2024	24/06/2024		50,00€

Club :	515453	A.S. ECULLY F.
---------------	---------------	-----------------------

Dossier : 22058067 du 30/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	56	Saône Métropole Licence manquante U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	56	Saône Métropole Licence manquante U11	24/06/2024	24/06/2024		32,00€

Club :	517095	F.C. DE CORBAS
---------------	---------------	-----------------------

Dossier : 22054534 du 24/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	24/06/2024	24/06/2024		50,00€

Club :	517431	U. S. DU FORMANS ST DIDIER - ST BERNARD
---------------	---------------	--

Dossier : 22054564 du 24/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	24/06/2024	24/06/2024		50,00€

Club :	517782	F.C. ST ROMAIN DE POPEY
---------------	---------------	--------------------------------

Dossier : 22057175 du 30/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	147	Brenne forfait U7	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	147	Brenne forfait U7	24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Club :	517825	O. DE RILLIEUX
---------------	---------------	-----------------------

Dossier : 22054565 du 24/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	24/06/2024	24/06/2024		50,00€

Dossier : 22058082 du 30/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11	24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Club :	519579	A.S. ST MARTIN EN HAUT				
Dossier :	22057176	du 30/06/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	18	Brenne Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	18	Brenne Forfait U11	24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Club :	520061	OLYMPIQUE LYON SUD				
Dossier :	22057178	du 30/06/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	125	Brenne Feuille de match incomplète	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	125	Brenne Feuille de match incomplète	24/06/2024	24/06/2024		5,00€

Dossier :	22057179	du 30/06/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	146	Brenne forfait U9	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	146	Brenne forfait U9	24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Club :	520066	LYON - LA DUCHERE				
Dossier :	22054552	du 24/06/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	56	Saône Métropole Licence manquante U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	56	Saône Métropole Licence manquante U11	24/06/2024	24/06/2024		32,00€

Club :	521509	U. S. LOIRE-SAINT-ROMAIN FOOTBALL				
Dossier :	22054527	du 24/06/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	17/06/2024	17/06/2024		50,00€
Dossier :	22055028	du 25/06/2024 Seniors D1/ Phase Unique	Poule B	25852800	26/05/2024	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	115	Infraction statut encadrement	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	115	Infraction statut encadrement	24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Club :	522795	F.C. TERNAY				
Dossier :	22054531	du 24/06/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	24/06/2024	24/06/2024		50,00€

Club :	523565	EVEIL DE LYON				
Dossier :	22054563	du 24/06/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	24/06/2024	24/06/2024		100,00€

Club :	523650	FOOTBALL CLUB LIMONEST DARDILLY SAINT-DIDIER				
Dossier :	22058077	du 30/06/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	56	Saône Métropole Licence manquante U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	56	Saône Métropole Licence manquante U11	24/06/2024	24/06/2024		32,00€

Dossier :	22058078	du 30/06/2024				
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant

Fin récidive

Décision : 59 Saône Métropole Feuille non parvenue 24/06/2024 24/06/2024 50,00€

Club : 523654 F.C. STE FOY LES LYON

Dossier : 22057180 du 30/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 162 Brevenne FM non parvenue Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 162 Brevenne FM non parvenue 24/06/2024 24/06/2024 100,00€

Dossier : 22057181 du 30/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 125 Brevenne Feuille de match incomplète Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 125 Brevenne Feuille de match incomplète 24/06/2024 24/06/2024 5,00€

Club : 524120 F.C. LA GIRAUDIERE BRUSSIEU

Dossier : 22057182 du 30/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 147 Brevenne forfait U7 Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 147 Brevenne forfait U7 24/06/2024 24/06/2024 20,00€

Dossier : 22057183 du 30/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 146 Brevenne forfait U9 Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 146 Brevenne forfait U9 24/06/2024 24/06/2024 20,00€

Club : 524491 U.S. OUEST LYONNAIS VAUGNERAY

Dossier : 22057186 du 30/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 125 Brevenne Feuille de match incomplète Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 125 Brevenne Feuille de match incomplète 24/06/2024 24/06/2024 15,00€

Club : 524775 QUATRE VENTS TREVES

Dossier : 22057187 du 30/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 147 Brevenne forfait U7 Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 147 Brevenne forfait U7 24/06/2024 24/06/2024 20,00€

Club : 527399 A.S. MANISSIEUX ST PRIEST

Dossier : 22054533 du 24/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 153 Vallée du Rhône FM non parvenue Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 153 Vallée du Rhône FM non parvenue 24/06/2024 24/06/2024 50,00€

Club : 528347 A. S. MARTEL CALUIRE

Dossier : 22055005 du 25/06/2024 Coupe De L'Avenir Futsal/ Phase Unique Poule Unique 28156368 02/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 191 Frais d'Arbitrage Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 191 Frais d'Arbitrage 24/06/2024 24/06/2024 60,00€

Club : 528353 O. DE VAULX EN VELIN

Dossier : 22054553 du 24/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 56 Saône Métropole Licence manquante U11 Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 56 Saône Métropole Licence manquante U11 24/06/2024 24/06/2024 32,00€

Dossier : 22054554 du 24/06/2024

Personne :				TRE - TRESORERIE		
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	24/06/2024	24/06/2024		200,00€

Dossier : 22054555 du 24/06/2024

Personne :				TRE - TRESORERIE		
Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11	24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Dossier : 22058080 du 30/06/2024

Personne :				TRE - TRESORERIE		
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	24/06/2024	24/06/2024		100,00€

Club : 529291 U.S. VAULX EN VELIN

Dossier : 22054556 du 24/06/2024

Personne :				TRE - TRESORERIE		
Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11	24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Dossier : 22058084 du 30/06/2024

Personne :				TRE - TRESORERIE		
Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11	24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Club : 530052 F. C. SAINT CYR - COLLONGES - MONT D'OR

Dossier : 22054561 du 24/06/2024

Personne :				TRE - TRESORERIE		
Motif :	56	Saône Métropole Licence manquante U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	56	Saône Métropole Licence manquante U11	24/06/2024	24/06/2024		32,00€

Club : 544460 CALUIRE SP.C.

Dossier : 22054560 du 24/06/2024

Personne :				TRE - TRESORERIE		
Motif :	56	Saône Métropole Licence manquante U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	56	Saône Métropole Licence manquante U11	24/06/2024	24/06/2024		32,00€

Club : 546317 F.C. CHAPONNAY MARENNES

Dossier : 22054530 du 24/06/2024

Personne :				TRE - TRESORERIE		
Motif :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	24/06/2024	24/06/2024		50,00€

Club : 547090 J.ST.O. GIVORS

Dossier : 22057188 du 30/06/2024

Personne :				TRE - TRESORERIE		
Motif :	18	Brenne Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	18	Brenne Forfait U11	24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Dossier : 22057190 du 30/06/2024

Personne :				TRE - TRESORERIE		
Motif :	162	Brenne FM non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	162	Brenne FM non parvenue	24/06/2024	24/06/2024		200,00€

Dossier : 22057192 du 30/06/2024

Personne :				TRE - TRESORERIE		
Motif :	125	Brenne Feuille de match incomplète	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	125	Brenne Feuille de match incomplète	24/06/2024	24/06/2024		5,00€

Club :	548812	F.C. LA SEVENNE				
Dossier :	22054535	du 24/06/2024				
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	24/06/2024	24/06/2024		50,00€

Club :	549420	F.C. GRIGNY				
Dossier :	22057197	du 30/06/2024				
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	18	Brenne Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	18	Brenne Forfait U11	24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Club :	549484	U.S. MILLERY VOURLES				
Dossier :	22057198	du 30/06/2024				
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	85	Brenne Forfait U13	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	85	Brenne Forfait U13	24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Club :	551625	F. C. MONT BROUILLY				
Dossier :	22057485	du 30/06/2024				
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	156	Beaujolais Feuille non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	156	Beaujolais Feuille non parvenue	24/06/2024	24/06/2024		50,00€

Club :	552157	F.C. DU PAYS DE L'ARBRESLE				
Dossier :	22057199	du 30/06/2024				
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	85	Brenne Forfait U13	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	85	Brenne Forfait U13	24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Club :	552780	S. C. BIGARREAU				
Dossier :	22057200	du 30/06/2024				
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	85	Brenne Forfait U13	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	85	Brenne Forfait U13	24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Club :	553248	A. S. BRON GRAND LYON				
Dossier :	22055029	du 25/06/2024 U15 D1/ Phase Unique	Poule B	25857226	25/05/2024	
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	115	Infraction statut encadrement	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	115	Infraction statut encadrement	24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Club :	553724	HAUTE BREVENNE FOOTBALL				
Dossier :	22057201	du 30/06/2024				
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	147	Brenne forfait U7	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	147	Brenne forfait U7	24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Dossier :	22057202	du 30/06/2024				
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	152	Brenne Licence manquante U9	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	152	Brenne Licence manquante U9	24/06/2024	24/06/2024		5,00€
Dossier :	22057204	du 30/06/2024				

Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	18	Brenne Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	18	Brenne Forfait U11	24/06/2024	24/06/2024		20,00€

Club :	560508	GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE
---------------	---------------	--

Dossier :	22054557	du	24/06/2024
Personne :		TRE - TRESORERIE	
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date d'effet
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date de fin
			Fin récidive
			Montant
			24/06/2024
			24/06/2024
			50,00€

Dossier :	22058075	du	30/06/2024
Personne :		TRE - TRESORERIE	
Motif :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date d'effet
Décision :	59	Saône Métropole Feuille non parvenue	Date de fin
			Fin récidive
			Montant
			24/06/2024
			24/06/2024
			100,00€

Dossier :	22058076	du	30/06/2024
Personne :		TRE - TRESORERIE	
Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11	Date d'effet
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11	Date de fin
			Fin récidive
			Montant
			24/06/2024
			24/06/2024
			20,00€

Club :	560530	FOOTBALL CLUB MEYS GREZIEU
---------------	---------------	-----------------------------------

Dossier :	22057205	du	30/06/2024
Personne :		TRE - TRESORERIE	
Motif :	147	Brenne forfait U7	Date d'effet
Décision :	147	Brenne forfait U7	Date de fin
			Fin récidive
			Montant
			24/06/2024
			24/06/2024
			20,00€

Club :	561132	SAONE MONT D'OR FOOTBALL CLUB
---------------	---------------	--------------------------------------

Dossier :	22058083	du	30/06/2024
Personne :		TRE - TRESORERIE	
Motif :	57	Saône Métropole Forfait U11	Date d'effet
Décision :	57	Saône Métropole Forfait U11	Date de fin
			Fin récidive
			Montant
			24/06/2024
			24/06/2024
			20,00€

Club :	563791	HAUTS LYONNAIS
---------------	---------------	-----------------------

Dossier :	22057206	du	30/06/2024
Personne :		TRE - TRESORERIE	
Motif :	18	Brenne Forfait U11	Date d'effet
Décision :	18	Brenne Forfait U11	Date de fin
			Fin récidive
			Montant
			24/06/2024
			24/06/2024
			40,00€

Club :	564298	LYON 8 FUTSAL
---------------	---------------	----------------------

Dossier :	22055004	du	25/06/2024	Coupe De L'Avenir Futsal/ Phase Unique	Poule Unique	28156368	02/06/2024
Personne :		TRE - TRESORERIE					
Motif :	191	Frais d'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	191	Frais d'Arbitrage	24/06/2024	24/06/2024		60,00€	

Club :	564461	SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS
---------------	---------------	-------------------------------------

Dossier :	22057212	du	30/06/2024
Personne :		TRE - TRESORERIE	
Motif :	162	Brenne FM non parvenue	Date d'effet
Décision :	162	Brenne FM non parvenue	Date de fin
			Fin récidive
			Montant
			24/06/2024
			24/06/2024
			100,00€

Dossier :	22057233	du	30/06/2024
Personne :		TRE - TRESORERIE	
Motif :	125	Brenne Feuille de match incomplète	Date d'effet
Décision :	125	Brenne Feuille de match incomplète	Date de fin
			Fin récidive
			Montant
			24/06/2024
			24/06/2024
			5,00€

Dossier :	22057234	du	30/06/2024
Personne :		TRE - TRESORERIE	
Motif :	18	Brenne Forfait U11	Date d'effet
			Date de fin
			Montant

Fin récidive

Décision : 18 Brevenne Forfait U11 24/06/2024 24/06/2024 40,00€

Club : 564593 FC LYON CROIX ROUSSE

Dossier : 22054558 du 24/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 59 Saône Métropole Feuille non parvenue Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 59 Saône Métropole Feuille non parvenue 24/06/2024 24/06/2024 150,00€

Dossier : 22054559 du 24/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 56 Saône Métropole Licence manquante U11 Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 56 Saône Métropole Licence manquante U11 24/06/2024 24/06/2024 32,00€

Dossier : 22058068 du 30/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 59 Saône Métropole Feuille non parvenue Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 59 Saône Métropole Feuille non parvenue 24/06/2024 24/06/2024 50,00€

Dossier : 22058070 du 30/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 57 Saône Métropole Forfait U11 Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 57 Saône Métropole Forfait U11 24/06/2024 24/06/2024 20,00€

Club : 580613 C. S. MEGINAND

Dossier : 22057185 du 30/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 162 Brevenne FM non parvenue Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 162 Brevenne FM non parvenue 24/06/2024 24/06/2024 50,00€

Club : 581322 F. C. SUD OUEST 69

Dossier : 22057209 du 30/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 85 Brevenne Forfait U13 Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 85 Brevenne Forfait U13 24/06/2024 24/06/2024 20,00€

Dossier : 22057210 du 30/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 162 Brevenne FM non parvenue Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 162 Brevenne FM non parvenue 24/06/2024 24/06/2024 100,00€

Club : 582136 A; S. DE PUSIGNAN

Dossier : 22054522 du 24/06/2024

Personne : TRE - TRESORERIE
 Motif : 153 Vallée du Rhône FM non parvenue Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
 Décision : 153 Vallée du Rhône FM non parvenue 17/06/2024 17/06/2024 50,00€